



## Chemin faisant...

C'est le titre du récit philosophico-bucolique de l'itinéraire que Jacques Lacarrière a réalisé d'août à décembre 1971 en parcourant mille kilomètres à pied à travers la France d'aujourd'hui, entre les Vosges et les Corbières.

Jacques Lacarrière nous a quittés le 17 septembre 2005. Avec ce récit, complété d'une postface intitulée « la mémoire des routes », il ne souhaitait que « redonner au lecteur le goût des herbes et des chemins, le besoin de musarder dans l'imprévu, de retrouver ses racines dans le grand message des horizons ».

Près d'un siècle plus tôt, en 1879, Robert Louis Stevenson, écrivain écossais, laissait à la postérité un ouvrage qui

raconte sa traversée à pied de l'Auvergne et des Cévennes (Haute-Loire, Ardèche, Lozère et Gard) en compagnie de sa fidèle ânesse Modestine. Fort chagriné, Stevenson avait entrepris ce voyage sur les conseils de son médecin afin de se changer les idées et d'oublier un amour impossible, une certaine Fanny Osborne. Le sentier régional emprunté à l'époque, vaguement balisé, est depuis devenu le GR 70.

Avant l'heure, et bien d'autres avec eux, ces deux grands voyageurs étaient dans une attitude de respect et d'observation, disponibles aux mystères de la rencontre. Ils ont fait des émules et les initiatives de tous ordres se multiplient, ici

et là, pour inviter à la marche et à la découverte.

C'est dans cette tradition que Rance Environnement s'inscrit, en mettant au cœur de ce numéro d'Au fil de la Rance, le projet de "sentier du littoral" dans sa partie Pleudihen-sur-Rance, soit près de 14 kilomètres de chemin à tracer et baliser (du Moulin du Prat au sud à La Saurais / La Chapelle St-Magloire au nord) afin d'achever le tour entre l'écluse du Lyvet et le barrage de la Rance, rive gauche et rive droite.

Avec la Rance et ses abords, nous avons la chance de disposer d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel. Puisseons-nous, "chemin faisant", retrouver le

goût de la nature et le respect d'un environnement que beaucoup nous envient. Puisseons-nous alors, ne plus avoir à déplorer et à dénoncer points noirs, incivilités, pièges, pollutions, etc., rencontrés "chemin faisant".

Didier Simonot

### SOMMAIRE

- Le sentier du littoral
- Les rendez-vous de Rance-Environnement
- Incivilités et points noirs
- Un homme piégé dans la vase
- Pollution pharmaco-médicale
- Brèves associatives

# PLEUDIHEN : Projet de sentier du littoral

Le point sur nos observations à propos de ce projet, en particulier sur la sécurité des randonneurs, suite à nos rencontres avec la Commission Environnement de la mairie.

**R**ance-Environnement a rencontré à deux reprises la Commission Environnement de la Mairie à propos du projet de "sentier du littoral" sur la commune de Pleudihen. Son tracé, porté à notre connaissance par la Commission, est indiqué sur le plan ci-joint.

Le dossier est actuellement à l'examen à la DDE. La date de retour n'est pas précisée, ni par conséquent l'échéancier de réalisation.

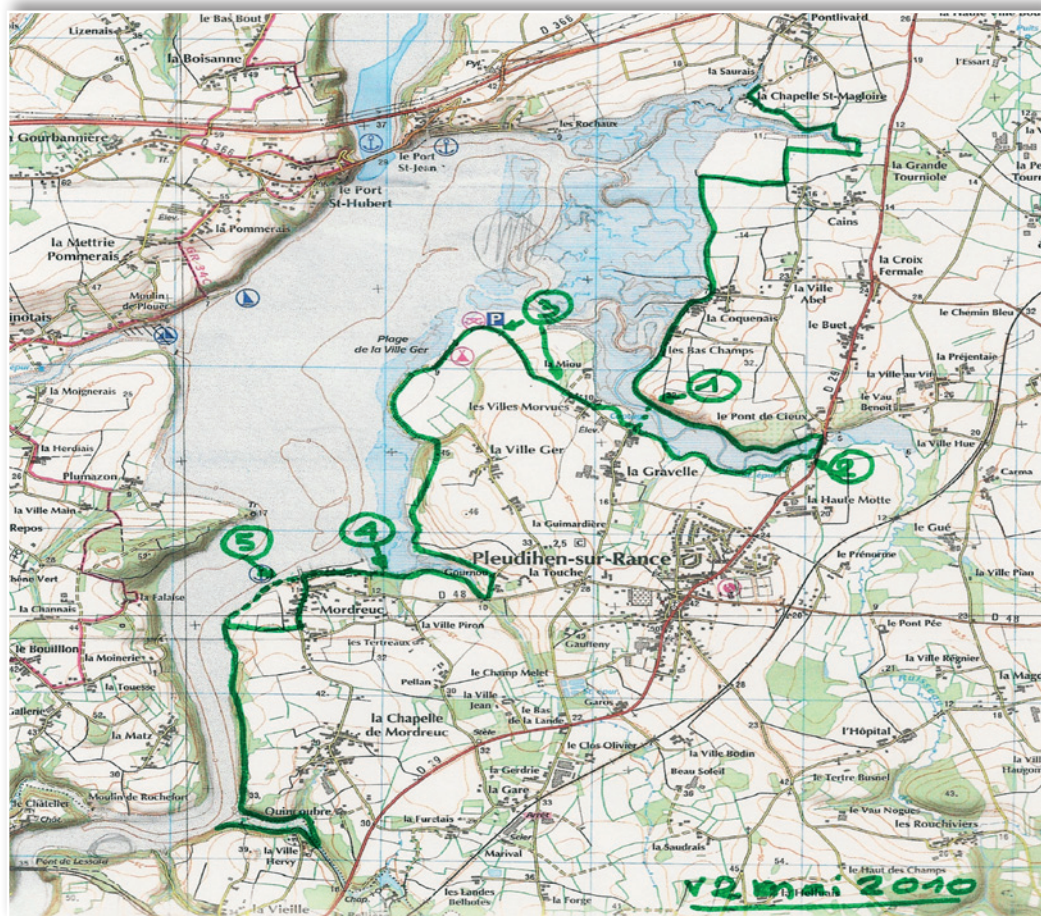
Nous avons fait un certain nombre d'observations sur le tracé liées pour la plupart à la sécurité des randonneurs.

- Création d'une passerelle dans l'esprit de l'ancien "pont du facteur" toujours présent dans la mémoire des anciens offrant un point de vue remarquable

- Dangerosité du passage sur la route RD29 au Pont de Cieux. Ce danger pourrait être évité par le "pont du facteur".

- Tracé entre les Villes Morvues et la Ville Ger : le passage sur la route nous semble très dangereux car la route est étroite, avec peu de visibilité et utilisée par des voitures ou caravanes qui se rendent au terrain de camping. Le passage au plus près du rivage, par ailleurs d'un grand intérêt visuel, nous semble préférable.

- Le tracé du chemin devant le château du Bouvet à Mordreuc



nécessite de le rehausser pour le rendre hors eaux par grandes marées.

- A l'ouest de Mordreuc, le projet prévoit 2 variantes l'une "basse mer", l'autre "haute mer" par le village. Il nous semble

préférable de privilégier le tracé "basse mer" qui permet de passer par les fours à chaux, témoignage de l'activité portuaire de l'estuaire.

Nous avons également exprimé le souhait d'une signalé-

tique encourageant les randonneurs à une attitude respectueuse de la nature et particulièrement des oiseaux. Ce qui a été l'occasion d'aborder la nécessaire cohérence de ce projet avec Natura 2000. ■

## Les rendez-vous de Rance-Environnement



**R**ance-Environnement avait donné rendez-vous samedi 29 mai à ses adhérents et sympathisants pour une randonnée sur les traces du futur chemin du littoral, du moulin du Prat à la ville Ger.

Le temps, quelque peu maussade, n'a pas découragé une trentaine de personnes. Chemin faisant, nous avons pu, profitant de la compétence d'une botaniste, observer la flore locale, mais nous avons aussi regretté le manque d'entretien de certaines zones et la présence de quelques dépôts sauvages. La randonnée s'est terminée autour d'un pique-nique chaleureux permettant de poursuivre les échanges, en particulier sur l'avenir de la plage de la ville Ger;

Chacun étant prêt à recommencer, d'autres rendez-vous seront proposés par Rance-Environnement. ■

# Incivilités et points noirs

Par ces deux témoignages, nous souhaitons inviter élus et population à porter un regard attentif sur notre inestimable patrimoine, lieux de convivialité par excellence. Il suffirait de quelques gestes simples : l'organisation d'une journée récupération et ramassage, un soupçon de débroussaillage de temps à autre, quelques coups de peinture, pour prévenir les gestes imbéciles et éviter les décharges sauvages.

## Un geste imbécile !

Fontaines, points d'eau, lavoirs et puits sont autant de traces laissées par les anciens, mémoires disséminées jusqu'aux tréfonds de nos hameaux. Pour qui sait prendre le temps d'écouter, les muses sont là, toutes proches, n'attendant qu'un signe pour partager charmes et secrets. Or, il se trouve qu'il y a quelques mois, l'un de ces puits des bords de Rance a perdu sa raison d'être ! En effet, quelque mal intentionné, dans un geste imbécile, a déversé l'huile usée de sa moto dans ce puits, filtre compris; Aujourd'hui, le temps ayant fait son œuvre, l'eau du puits est en apparence redevenue claire. Les parois restent néanmoins marbrées de traces noires et les eaux de la Rance toute proche doivent garder le souvenir malodorant de ces deux litres d'huile de vidange.

Fait divers, malheureusement toujours d'actualité, qui nous incite à la vigilance.

Didier Simonot

## Décharges sauvages

Il est des témoignages du passé dont on peut s'enorgueillir, qui fondent le patrimoine d'un pays, qui en font



tout l'attrait touristique. Mais il en est d'autres que l'on voudrait bien oublier, comme par exemple les décharges sauvages qui fleurissent au coin des bois et chemins, pratiques qui remontent au temps où il n'y avait pas de déchetteries. La commune de Pleudihen possède de nombreux chemins de randonnée, permettant de prendre

du bon temps et d'admirer des sites remarquables, mais qui sont émaillés de dépôts de bidons, cuisinières, baignoires, bouteilles...qui peuvent inciter les plus négligeants parmi nous à poursuivre cette dégradation. La preuve avec la présence de contenants de produits chimiques dans un fossé aux Rouchiviers, contenants déposés ces derniers mois et découverts au cours d'une promenade.

De même que nous avons réalisé l'année dernière une opération de nettoyage de la plage de la Ville Ger avec les enfants des écoles, nous pourrions, avec quelques bénévoles et l'aide de la mairie, en finir avec ce passé peu glorieux, en emportant tous ces déchets à la déchetterie. Quelques lieux sont déjà répertoriés : les Rouchiviers, le bois des Rouchiviers, le bois au-dessus du moulin du Prat.

Jean-Louis Penot



## FAIT DIVERS

### Un homme piégé dans la vase

Le 25 avril 2010, un pêcheur a failli perdre la vie en s'enlisant devant le Moulin de Mordreuc à Pleudihen. Les secouristes ont mis plusieurs heures pour le tirer d'affaire en raison de leur difficulté d'atteindre la victime sans s'enliser eux-mêmes.

## Réaction

### d'un riverain

#### « Le piège n'est pas celui auquel on pense »

Depuis plus de 45 ans, la Rance est prisonnière et ne joue plus son rôle d'estuaire comme autrefois quand, avec ses marées de vives et mortes eaux, elle se nettoyait seule et gratuitement. Un organisme s'est créé et a tenté de démontrer par la création de "pièges à vase" qu'il allait domestiquer l'envasement. Cela a bien fonctionné ! La première fois, avec 10 000 m<sup>3</sup>. Deux ans après, ils étaient comblés (le piège aussi). La seconde fois, un volume beaucoup plus important (environ 90 000 m<sup>3</sup>) a produit le même effet. Tout cela avec des budgets de plus en plus importants ! A l'origine du projet de désenvasement, on devait enlever 1 000 000 de m<sup>3</sup>. Quelques 130 000 m<sup>3</sup> seulement sont partis, avec beaucoup de matériel pour la mise en scène, mais pas assez de place pour stocker. L'argent a fondu et la vase est restée. Il y avait sûrement d'autres moyens pour dégager ce limon, mais de manière trop discrète sans doute ?

Depuis la construction du barrage il suffisait d'observer. Les pièges existaient depuis longtemps, particulièrement en amont de l'étranglement Port St-Jean – Port St-Hubert. Sans attendre la création de pièges domestiques, la Rance a fabriqué ses propres pièges. Ils fonctionnent très bien aussi ! A la manière des plantes carnivores, ils digèrent tout (cf. fait divers du 25 avril). Ce sont des pièges pour piéger tout ce qui les approche, pas pour être balisés et évités ; actuellement, le chenal change rapidement de place, les bouées de signalisation se retrouvent au milieu pour celles de gauche et à plus de 50 mètres de l'axe (sur les falaises) pour celles de droite.

N'aurait-il pas fallu dépenser un peu d'argent pour la sécurité ? Pour, par exemple, des rampes de mise à l'eau des zodiacs des centres de secours des communes qui en sont pourvues ; car les communes qui sont dotées de cales, bien souvent n'ont pas les secours ou sont trop distantes.

Attendons l'accident fatal et nous réfléchirons.

Michel Coquart

## Epandage de lisier proche du captage d'eau de Saint-Maudan

L'association "Plouër Initiatives" dénonce un épandage de lisier massif à proximité de la source de captage d'eau de Saint-Maudan en Plouër. Elle demande que des contrôles soient effectués pour vérifier que les volumes épandus respectent les limites autorisées. Et, elle suggère que le périmètre de protection soit étendu, compte tenu de la très faible profondeur de la nappe phréatique sur cette zone.

## Algues vertes et tourisme

Le Comité Régional du Tourisme de Bretagne (CRTB) a développé un argumentaire pour "armer" les professionnels du tourisme face aux questions sur les algues vertes. Parmi les 10 questions abordées : Qu'est-ce qu'une marée verte ? Est-ce dangereux de se promener sur une plage bretonne ? Est-ce dangereux de se baigner là où l'on rencontre des algues vertes ? Comment savoir si une algue verte échouée est encore fraîche et donc sans danger ou au contraire en cours de décomposition et dangereuse ? Ces questions nous concernent tous. Réponses : [www.tourismebretagne.com](http://www.tourismebretagne.com) / Infos Environnement.

## Commission Estuaire

Animée avec méthode et professionnalisme par Henri Thébault, la commission estuaire travaille activement au rythme de 2 réunions par mois depuis janvier, soit en groupe complet, soit en sous-groupes sur certains sujets faisant appel à des connaissances plus spécifiques. Elle fera des propositions concrètes au cours du second semestre pour la mise en œuvre du Livre Blanc "Pour un renouveau de l'estuaire".

## Projet Parc Naturel Régional Rance-Côte-d'Emeraude

Une réunion du Conseil d'Administration de COEURE et une Assemblée Générale ont eu lieu le 20 mai dernier à Pleurtuit.

Les avis d'opportunité relatifs au projet de PNR, rendus dans le cadre de la procédure de création par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP), la Fédération nationale des PNR et le Préfet de Région, y ont été diffusés et commentés.

Malgré les réserves émises dans ces avis, Thierry Burlot, nouveau représentant de la région, a réaffirmé l'implication du Conseil Régional dans le projet. Pour lui, le PNR ne doit pas être une contrainte supplémentaire pour les habitants, il doit être "un plus" et il sera "un plus" si les acteurs du projet ont la volonté de rebondir sur les points négatifs soulevés. Le projet de PNR du golfe du Morbihan, en passe d'aboutir prochainement, avait aussi eu un avis d'opportunité négatif lors de son lancement.

## Projet Natura 2000

Les 5 groupes de travail pour l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) n'ont pas été réunis en avril comme prévu, en raison du départ de la chargée de mission. Mais, le processus va se remettre en marche. M. Michel Vaspert, Président du Comité de Pilotage (COPIL), a annoncé lors du Conseil d'Administration de COEURE du 20 mai dernier, le recrutement d'un nouveau chargé de mission.

## Pollution pharmaco-médicale

Concevoir la santé à l'échelle de l'environnement est un enjeu d'avenir qui engage chacun de nous dans une démarche "éco-citoyenne".

« Rien ne se perd, rien ne se crée », selon le principe de Lavoisier. On le vérifie en constatant que les molécules absorbées par l'humain et par l'animal sont retrouvées en quantité non négligeable dans le sol et dans l'eau. Et réciproquement, on vérifie aussi que le traitement des sols a des conséquences durables et très à distance sur l'homme et l'animal. Alors, l'humain indissociable de son environnement ? On peut en rêver !

Mais à l'heure actuelle, le cauchemar, c'est d'observer :

- des pubertés précoces chez les jeunes filles des pays industrialisés, partout où des femmes absorbent et urinent... des hormones actives, à moins que ce ne soit la consommation de viande d'animaux "poussés à l'engrais",
- une baisse de la fertilité masculine,
- la présence d'anti-dépresseurs dans l'eau du robinet comme l'ont constaté nos voisins d'Outre-Manche.

Le docteur Joël Spiroux, médecin généraliste homéopathe, a fait une étude sur les boues de l'estuaire de la Seine, en aval du CHU de Rouen. Il s'avère que l'on ne retrouve pas moins de 27 molécules pharmaceutiques en doses pondérales importantes, c'est-à-dire présentes et actives dans l'eau d'infiltration. (<http://www.ecep2009.com>)

Or, il faut savoir que les stations d'épuration n'ont pas la capacité de détruire toutes ces molécules, puisque leur fonction essentielle est de s'occuper du péril bactériologique.

Alors, quand nous ouvrons notre robinet, à quoi trinquons-nous ? Antibiotiques ? Anti-mitotiques (traitement anti-cancéreux particulièrement rebelle à la destruction), anti-dépresseurs... ?

A votre santé, Messieurs Dames !

Docteur Françoise Van Dien

## Adhérez à Rance-Environnement

Cotisation familiale 2010 : 15 €     Cotisation individuelle 2010 : 10 €

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Email : .....

Je souhaite adhérer à Rance-Environnement

(Bulletin à retourner à Marie BRIAND, Trésorière, La Ville Abel 22690 Pleudihen-sur-Rance)



**RANCE  
ENVIRONNEMENT**

Association loi 1901

Siège social : Mairie -

22690 Pleudihen-sur-Rance

[rance-environnement@orange.fr](mailto:rance-environnement@orange.fr)

Agréée DIREN